

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Pour une fiscalité juste

La presse n'a retenu qu'un élément du rapport sur la fiscalité commandé par Ségolène Royal à Dominique Strauss-Kahn, François Marc et Didier Migaud : l'impôt citoyen que devront payer tous les Français, y compris ceux qui s'expatrient pour ne pas avoir à payer l'ISF.

Or, ce document de 15 pages, téléchargeable sur le site internet de la fédération, www.ps29.org, balaye toutes les questions fiscales.

"Nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises pour élaborer ce rapport mais le consensus est apparu assez facilement", souligne

François Marc.

Il s'agissait pour les trois parlementaires d'établir une synthèse entre les propositions de Ségolène Royal et le projet socialiste, tout en tenant compte des réalités financières actuelles.

Et les défis que la gauche devra relever sont considérables. L'UMP laisse, en effet, l'économie française en berne. C'est d'autant plus grave que le reste de l'économie mondiale connaît une croissance d'environ 5 %.

Les experts avaient pu espérer, au début 2006, que notre pays profiterait du contexte international. Las ! L'optimisme n'a duré que quelques semaines. Il faut se rendre à l'évidence : la France décroche. Sa croissance est de 1 % inférieure à celle de l'OCDE. Pour la première fois depuis 10 ans, elle a été inférieure à celle de l'Allemagne. La production industrielle stagne et l'investissement des entreprises ne décolle pas. "Ce constat traduit une perte de compétitivité brutale et inquiétante de notre économie. Il faut absolument éviter qu'elle ne s'engage dans une spirale de déclin irréversible", peut-on lire sous la plume des trois parlementaires socialistes.

SUITE PAGE 2

L'urgence écologique

Lorsque Nicolas Hulot laissait planer le doute sur son éventuelle candidature à l'élection présidentielle, la défense de l'environnement était la priorité de tous les candidats, y compris à droite.

Aujourd'hui, l'animateur de TF1 n'est plus dans la course. Nicolas Sarkozy n'évoque plus ces questions tandis que l'excellence environnementale reste un élément essentiel du projet de Ségolène Royal, comme elle l'a démontré, le 11 février, à Villepinte. L'humanité est en danger et c'est la survie même de notre civilisation qui est en question. L'urgence écologique est aussi une urgence sociale car ce sont toujours les plus démunis qui souffrent le plus des dégradations de l'environnement.

Il n'est pas étonnant que le candidat de l'UMP ne soit pas à l'aise sur ce sujet. En effet, enfermé dans la logique libérale, Nicolas Sarkozy est condamné à l'inaction ou à la soumission vis-à-vis des lobbies.



Ségolène Royal

Le discours se veut énergique. Mais il suffit de regarder le bilan de la majorité UMP à laquelle il appartient pour se rendre compte qu'il ne pourra pas réaliser demain ce qu'il n'a pas fait hier. La loi sur l'eau a été vidée de son contenu et le plan climat ne contient aucune mesure contraignante. Les budgets du ministère de l'Environnement ont été largement amputés, en particulier celui de l'ADEME (Agence de

SUITE PAGE 2

CAP FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 22/02/2007

PRESSE
URGENTE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

EN CLAIR !

Les sombres coulisses de la révision constitutionnelle.

Pour la dix-neuvième retouche, la sérénité n'était vraiment pas de mise : les sarkozistes du congrès montraient hors caméras et micros leur désaccord avec l'Élysée notamment et surtout à propos de la Nouvelle-Calédonie. Ils n'en avaient rien à faire des accords de Nouméa, des promesses de Chirac, des engagements de Jospin de 98, pour instaurer une paix durable sur le "caillou". Non, ces sénateurs et députés UMP n'étaient qu'à leurs petits et honteux petits calculs électoraux. On est très heureux cependant qu'ils les aient oubliés un instant pour inscrire symboliquement l'abolition de la peine de mort dans le texte référent de notre République. Malgré les boutons qui démangent ceux qui lorgnent trop souvent vers l'extrême-droite.

Pour une fiscalité juste (suite)

Nous avons sans cesse recherché les moyens de retrouver une plus grande équité entre les contribuables.

*** Le poids de la dette constitue un autre aspect préoccupant pour l'économie française. Entre 2001 et 2006, elle a augmenté de plus de huit points de PIB.

Cela signifie que sa charge (39 milliards d'euros) représente le deuxième poste de dépenses dans le budget de l'État. Il sera de plus en plus difficile pour les gouvernants de faire face aux engagements financiers de long terme. Une telle perspective ne peut que réjouir les libéraux, toujours à l'affût de ce qui peut contribuer à limiter le rôle de la puissance publique.

Ce n'est pas le projet des socialistes.

"Nous savons que nous aurons besoin de marges de manœuvre pour conserver à l'avenir notre niveau de protection sociale. Il faut donc « recharger » l'arme budgétaire aujourd'hui pour en retrouver l'usage demain", estiment les parlementaires.



"Il faut recharger l'arme budgétaire"

Les conséquences du réchauffement climatique constituent l'une des principales menaces qui pèse sur notre planète.

La puissance publique doit donc faire de la préservation de l'environnement un objectif central. A cette fin, elle doit mobiliser tous les instruments dont elle dispose et, en particulier, l'outil fiscal et l'outil budgétaire.

Enfin, la relance du pouvoir est un impératif. Or, depuis 2002, il stagne. L'impôt ne joue plus son rôle redistributif et le consentement à le payer diminue dangereusement.

Face à ces quatre défis, le rapport préconise trois principes : la stabilisation des prélèvements obligatoires pour réduire la dette publique, l'utilisation de la fiscalité comme outil au service des priorités publiques de la prochaine majorité et, enfin, l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique.

"Nous avons sans cesse recherché les moyens de retrouver une plus grande équité entre les contribuables", explique François Marc. Tout l'inverse de ce qu'a

pratiqué la droite depuis 2002. Car, avec Raffarin, De Villepin et Sarkozy, qui fut, ne l'oublions pas, ministre de l'Économie, il y avait 99 % de perdants et 1 % de gagnants : ceux qui touchent plus de 15 fois le SMIC. En proposant d'abaisser le bouclier fiscal à 50 %, le candidat de l'UMP veut encore amplifier cette politique qui a conduit notre économie dans le mur.

"Nous voulons introduire plus de justice dans le système, notamment dans la taxe d'habitation qui est un impôt très inégalitaire", explique François Marc. Les différences se font, en effet, sentir entre les communes mais aussi, à l'intérieur des villes, entre les quartiers. Les valeurs locatives n'ont pas été révisées depuis les années 70.

Le rapport propose de mieux prendre en compte le revenu des contribuables afin qu'ils participent à l'effort national selon leurs moyens.

La fiscalité doit également être réorientée pour favoriser la recherche et l'innovation. Les entreprises qui investissent leurs bénéfices ne doivent pas être taxées comme celles qui les redistribuent à leurs actionnaires.

La Taxe Professionnelle (TP) sera également modulée en fonction de la manière dont les entreprises se comportent vis-à-vis de leurs salariés.

La France est très en retard sur ses partenaires européens en matière d'impôt écologique. Or, il est possible et nécessaire d'encourager le développement durable de cette manière, en particulier par le biais de la TVA, mais aussi de la TP pour les entreprises ou d'abattements et de crédits d'impôts pour les particuliers.

Dominique Strauss-Kahn, François Marc et Didier Migaud ont remis leur rapport à Ségolène Royal, le 9 février. Dans les jours qui viennent, elle s'en inspirera pour affiner ses propositions économiques et fiscales.



"Pour plus d'équité entre les contribuables"

L'urgence écologique (suite)



20 % d'énergie renouvelable en 2020

*** L'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). Brest est bien placée pour savoir que les subventions destinées aux chantiers de transports en commun en site propre ont été supprimées.

Les socialistes pensent, au contraire, qu'il n'y aura de réelles avancées écologiques que sur la base de régulations publiques fortes, que ce soit dans les domaines de l'énergie, de l'habitat, des transports ou de l'urbanisme.

Ségolène

Royal

a pris des

engagements

forts

Deux chantiers créateurs d'emplois semblent prioritaires : la préparation de l'après-pétrole et la restauration de la sécurité alimentaire.

Une nouvelle politique de l'énergie s'avère indispensable. Cela passe par le développement de la part des

énergies renouvelables dans la production d'énergie totale avec un objectif de 15 % en 2012 et de 20 % en 2020.

En matière d'économie, Ségolène Royal propose un vaste plan d'isolation de 400 000 logements anciens par an. En effet, on constate dans les appartements les plus anciens des pertes d'énergie pouvant atteindre 40 %. Dans le même temps, toutes les nouvelles mises en chantier se feront selon les normes les plus écologiques. Une taxe sur le kérosène et sur les profits pétroliers sera instaurée pour financer ces travaux.

La reconquête de la sécurité alimentaire et la défense de la biodiversité constituent le second grand chantier écologique de Ségolène Royal. Un programme national de réduction de l'usage des pesticides sera lancé. En application du principe de précaution, un moratoire sur la culture des OGM en plein champ sera décrété.

L'environnement constitue un élément essentiel du programme de Ségolène Royal.

Les socialistes signent pour Ségolène Royal

Les maires socialistes parrainent Ségolène Royal, la candidate socialiste.

A partir du 22 février, les préfets vont envoyer aux élus les formulaires officiels de parrainage des candidats à la présidentielle. Maires, mais aussi parlementaires et conseillers généraux et régionaux auront alors jusqu'au 16 mars pour renvoyer ce document au Conseil constitutionnel.

"Le Parti Socialiste appelle ses élus à n'accorder leur parrainage qu'à Ségolène Royal, candidate du PS, du PRG et du MRC", a rappelé Jean-Jacques Urvoas, le 12 février, à la réunion du COCODEP, lorsque cette question a été évoquée.

Il ne fait pas de doute que la candidate socialiste disposera des 500 signatures nécessaires pour être officiellement candidate.

Les autres candidats, en particulier d'extrême gauche, en profitent pour expliquer qu'il existe donc un potentiel de signataires pour eux parmi les élus socialistes.



Les parrainages doivent parvenir au Conseil constitutionnel avant le 16 mars

"Il faut bien mesurer ce que signifie ce parrainage", a insisté Jean-Jacques Urvoas. "C'est donner la possibilité à des adversaires qui n'ont pas de mots assez durs contre nous de participer à la campagne officielle".

Au lendemain du discours de Villepinte, Olivier Besancenot dénonçait "la social-libéralité" de Ségolène Royal. S'il tient

de tels propos alors que ses militants sont à la recherche des 500 signatures, qu'en sera-t-il lorsqu'il les aura obtenues ?

Il ne s'agit pas de censure mais de responsabilité : les maires socialistes ne peuvent pas prendre le risque de multiplier les candidatures au premier tour, au risque de retrouver la même configuration qu'en 2002.

LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT



Une rentrée 2007 inquiétante

Avec Daniel Ravasio

La rentrée 2007-2008 s'annonce très difficile dans le Finistère, comme dans le reste du pays, nous explique Daniel Ravasio, secrétaire départemental de la FSU.

Cap Finistère : La rentrée scolaire 2007 vous inquiète-t-elle ?

Daniel Ravasio : Oui. Dans le premier degré, le rectorat annonce 17 créations de postes. Mais c'est nettement insuffisant, compte tenu de l'augmentation du nombre d'élèves. Surtout que l'an dernier, nous avons déjà constaté que les prévisions étaient largement en dessous de la réalité puisque 320 élèves n'avaient pas été comptabilisés.

La situation dans les écoles maternelles nous inquiète particulièrement. Le recteur d'académie a écrit à l'ensemble des maires pour leur expliquer qu'ils ne doivent plus accueillir les enfants de

moins de trois ans. Or, nous savons que les bons résultats de la Bretagne au bac s'expliquent notamment par la scolarisation précoce des enfants. Dans les jours qui viennent, nous envisageons d'envoyer un courrier aux élus pour répondre à la lettre du recteur. A la rentrée des vacances d'hiver, nous rechercherons, avec tous nos partenaires (organisations syndicales, parents, ...) les actions à engager.

Cap Finistère : Quel bilan tirez-vous de la journée d'action du 8 février ?

Daniel Ravasio : Il est très positif. La mobilisation a été très forte, surtout en Bretagne. L'exaspération est vraiment très forte chez les enseignants. Maintenant, nous allons voir au niveau local et préparer une nouvelle journée d'action pour la mi-mars.

Cap Finistère : Quel rôle entendez-vous jouer dans la campagne présidentielle ?

Daniel Ravasio : Maintenant et pour l'avenir, la FSU appelle à une rupture radicale avec la politique éducative actuelle et à relever le défi de la démocratisation du service public d'éducation afin d'augmenter le niveau général de formation et de qualification de tous les jeunes. Nous avons voté une motion à l'occasion du congrès qui vient de se tenir à Marseille. Nous allons interpellier les candidats et leur soumettre 10 engagements que nous estimons prioritaires sur la prévention de l'échec scolaire, la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, la mixité sociale, l'augmentation du taux d'encadrement dans les premiers cycles universitaires, notamment. Tout cela passe par des engagements financiers, un plan pluriannuel de recrutement et la mise en œuvre d'une politique nationale de péréquation pour lutter contre les inégalités. Enfin, nous estimons qu'il faut établir un bilan de la décentralisation dans l'Éducation depuis 20 ans et arrêter tout nouveau transfert de compétences. Nous porterons les réponses des candidats à la connaissance de nos adhérents et des personnels mais nous ne donnerons aucune consigne de vote.

23 février

A 18 h 30, Conseil fédéral, au local du PS, 13, rue de Portzmoguer, à Brest.

28 février

A 18 h 30, Secrétariat fédéral, dans les locaux de la fédération, 26 B rue Aristide-Briand, à Quimper.

16 mars

A 18 h 30, Conseil fédéral, au local du PS, 13, rue de Portzmoguer, à Brest.

18 mars

Grand rassemblement "le Printemps des Territoires" à Villepinte (Seine St Denis).

19 mars

A 18 h 30, quatrième réunion du Comité de Coordination Départemental de la campagne présidentielle (COCODEP) dans les locaux de la fédération, 26 B rue Aristide-Briand, à Quimper.

26 mars

Meeting de François Hollande, à Brest (Parc de Penfeld).

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Abonnement pour 1 an : 12 €

Abonnement de soutien : à partir de 16 €

Chèque à l'ordre de : Fédération du Finistère du Parti Socialiste.

25 ans des lois Auroux

Les lois Auroux ont 25 ans. Les 20 et 21 mars, Jacques Le Goff, professeur à l'UBO, organise, à

Brest, un colloque sur ce sujet. Des élus, syndicalistes, juristes et dirigeants d'entreprises interviendront à cette occasion.

Inscriptions (15 €) auprès du Centre de recherches administratives - Faculté de droit - CS 93837 - 29238 Brest Cedex.

Annonces légales & judiciaires



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHÉ NÉGOCIÉ
(Marché de travaux soumis aux dispositions des articles 14, 34, 35, 65 et 66 du Code des Marchés Publics)

CRÉATION D'UNE ANTENNE DE POLICE QUARTIER SAINT-MARC A BREST RUE DES BRUYÈRES

I - Identification de la personne publique : Ville de BREST

Remise des offres à : L'Hôtel de Communauté - Direction des Marchés Ville - 24, rue Coat ar Guéven - BP 92242 - 29222 BREST CEDEX 2 - Tél. 02.98.33.54.11 - Télécopie : 02.98.33.54.15 - e.mail : marches@mairie-brest.fr.

Le représentant du Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire de la Ville de BREST.

II - Opération comprenant : Les travaux sont décomposés en 10 lots :

- Lot 1 : Gros œuvre.
- Lot 2 : Menuiseries extérieures.
- Lot 3 : Cloisons sèches.
- Lot 4 : Menuiseries intérieures.
- Lot 5 : Revêtements de sols et Faïences.
- Lot 6 : Peinture et revêtements muraux.
- Lot 7 : Plafonds suspendus.
- Lot 8 : Courants forts et faibles.
- Lot 9 : Plomberie - Chauffage - Ventilation.
- Lot 10 : Nettoyage.

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots. A l'issue de la consultation, des marchés séparés seront conclus.

Le lot 10 fera l'objet de clauses d'insertion dans son exécution.

Possibilité de variantes.

III - Renseignements d'ordres juridique, économique, financier et technique :

Unité monétaire du marché : Euro.

Les prix sont révisables.

Mode de règlement retenu : virement avec paiement à 43 jours francs, à compter réception projet de décompte adressé par courrier recommandé à la Collectivité..

Financement conformément aux règles de la comptabilité publique.

Financement sur fonds propres.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

- Déclaration sur l'honneur du candidat, justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner ;

- Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques ;

- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 323-1 du Code du travail ;

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- Présentation d'une liste de travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles R. 324-4 ou R. 324-7 du Code du travail ;

- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

IV - Durée du marché : 6 mois.

V - Renseignements d'ordre administratif : Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 2007/009.

"La Collectivité cessera d'expédier le règlement de consultation 4 jours (calendaires) avant la date limite de remise des offres (en revanche, les candidats auront la possibilité de venir le retirer sur place)."

Date limite de réception des offres : 12 mars 2007 à 12 heures.

Langue à utiliser dans l'offre : Français. Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Modalité d'ouverture des offres : Séance non-publique.

VI - Critères qui seront utilisés lors de l'attribution du marché :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous : Valeur technique : - 60 % ; Prix : - 40 %.

VII - Autres informations :

Renseignements complémentaires : - d'ordre technique : Service Conduite d'opération, tél. : 02.98.34.30.72.

- d'ordre administratif : Direction des Marchés-Ville, tél. : 02.98.33.54.11.

Règlement de consultation à demander

par fax au 02.98.33.54.15 ou à retirer à l'adresse indiquée en I et disponibles à l'adresse Internet :

<http://www.achatpublic.com> : sur la page d'accueil, choisir "Recherche d'une consultation" puis, dans la cellule "Référence publique", saisir : "VILLE-BREST-009".

Dossiers délivrés gratuitement.

Nomenclature CPV : 45000000.7..

Date d'envoi du présent avis : 16/02/2007.

THEMIS

Société d'Avocats
Jean-François MORVAN
Parc Edonia
Avenue de la Terre Victoria
35760 SAINT-GRÉGOIRE

TERRA NOVA

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 19 500 euros
(ancinement 7 500 euros)
Siège social : Créatic
115, rue Claude Chappe
29280 PLOUZANÉ
RCS BREST 481 025 328

Aux termes de décisions collectives unanimes en date du 27 décembre 2006, les associés de la société ont décidé d'augmenter le capital par compensation sur des créances certaines et exigibles sur la société d'une somme de 12 000 € pour le porter de 7 500 € (ancien capital) à 19 500 € (nouveau capital) et de modifier en conséquence les articles 7 et 9 des statuts.

Pour avis,
Le Gérant

AVIS DE MISE EN LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à TELGRUC-SUR-MER du 2 janvier 2007, la société TELGRUC DISTRIBUTION, SARL unipersonnelle au capital de 15 245 €, ayant son siège 2, rue San Divy, 29560 TELGRUC-SUR-MER, immatriculée sous le numéro 340 431 238 RCS QUIMPER,

a donné en location-gérance à la société SOJEA, SARL au capital de 15 000 € ayant son siège 2, rue San Divy, 29560 TELGRUC-SUR-MER, immatriculée sous le numéro 493 144 539 RCS QUIMPER,

Un fonds de commerce de type supermarché sis et exploité 2, rue San Divy, 29560 TELGRUC-SUR-MER, sous l'enseigne 8 à HUIT, inscrit à l'INSEE sous le numéro 340 431 238 00013 code APE 521 D

Pour une durée d'une année à compter du 1^{er} janvier 2007, renouvelable d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

En vertu de ce contrat, la Société SOJEA exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le locataire-gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant.

Pour avis